



# « Réglementation des Investissements Directs Étrangers au Maroc : progrès et réformes »

**M. Marwane MANSOURI**

**Chef de la Division des Etudes et de l'Information  
Direction des Investissements**

**Paris, le 29 octobre 2008**



Investir au Maroc

## **I- Réformes du cadre législatif**

### **- Avant la décennie 90**

Ouverture timide aux IDE

### **- A partir de la décennie 90 jusqu'à nos jours**

Élaboration d'un nouveau cadre législatif attrayant pour l'investissement

## **II- Résultats et perspectives**

### **- Nette croissance des IDE**

### **- Adoption de stratégies de développement sectoriel et nouveaux textes**

## I- Réformes du cadre législatif

## **Avant la décennie 90 : ouverture timide aux IDE :**

- Admission de l'IED conditionnée par une *participation locale* ;
- Contrôle strict en *matière de change et de transferts de revenus* ;
- Epuisement des voies de recours internes obligatoire avant de recourir à *l'arbitrage international* ;
- Plusieurs codes sectoriels d'investissement (ambiguïté);
- etc.

## **Constat de cette période (avant décennie 90) :**

- Incompatibilité du cadre légal des IDE avec les exigences de l'ouverture économique prônée par les pouvoirs publics pour dynamiser le tissu productif national;
- La Moyenne annuelle des IDE avant la décennie 90 : moins de 100 M U.S \$/an  
(en 1986 : 1 M U.S \$)

**Nécessité d'engager une politique de réformes ambitieuse et déterminée**

## **A partir de la décennie 90 : Élaboration d'une réforme pour améliorer l'attractivité de l'investissement étranger**

- **Vaste chantier de réformes économiques : libéralisation de l'économie, désengagement de l'État, premières opérations de privatisations, développement du secteur financier, (Programme d'Ajustement Structurel avec le FMI), etc.**
- **Alignement du nouveau dispositif juridique national sur les standards internationaux**

**Objectif : Créer les conditions d'une croissance rapide et soutenue et d'assurer un meilleur arrimage à l'économie mondiale.**

## **Réformes entreprises durant la décennie 90 :**

- **Abrogation de la loi sur la marocanisation en 1993 (supprime l'essentiel des discriminations à l'encontre des investisseurs étrangers) ;**
- **Adoption de la charte de l'investissement (1995):** passage d'un régime d'autorisation préalable à l'investissement à un régime de promotion des investissements;
- **Mise en place d'institutions en charge des investissements (1995) :** Direction des Investissements Extérieurs
- **Refonte et modernisation de nombreux textes juridiques dans lesquels évoluent les entreprises :**  
Nouvelle loi du commerce extérieur compatible avec les obligations du GATT (1993), nouveau code de commerce (1995), lois sur les sociétés protégeant les actionnaires (1997), loi sur la propriété industrielle et intellectuelle (1999), code des marchés publics (1998), etc.

## Constat de la décennie 90

- Durant cette période : ouverture manifeste de l'économie marocaine notamment dans les domaines économiques et financiers qui lui ont permis de créer un environnement économique propice pour attirer les capitaux étrangers
- La Moyenne annuelle des IDE durant la décennie 90 passe à 450 M U.S \$/an (soit 5 fois la moyenne de la décennie précédente) avec un pic en 1997 à 1, 2 Mds (1<sup>ère</sup> fois où le Maroc atteint le Milliard de U.S \$ d'investissement étranger) et 1,6 Mds de U.S \$ en 1999;

**Malgré des progrès significatifs, nécessité de réformer davantage le cadre législatif de l'investissement**

## **Années 2000 : Adoption d'une nouvelle génération de législation basée sur la garantie, la sécurité et la transparence**

- **nouveaux codes modernes qui apparaissent** : code du travail ( 2004), code des assurances, code des Impôts (2006)
- **Simplification et standardisation des procédures liées à l'investissement (2005):**
  - Création des Centres Régionaux d'investissement « One Stop Shop » ;
  - Adoption d'un Manuel des procédures liées aux investissements uniformisant et modélisant les procédures administratives relatives à l'investissement *on-line en 3 langues* ([www.manueldesprocedures.com](http://www.manueldesprocedures.com))

## Des réformes de grande envergure ayant été réalisées, courant 2007, dans :

- **le secteur bancaire** : La refonte du statut de la banque centrale marocaine (Bank Al-Maghrib) pour consacrer son autonomie totale en matière de politique monétaire et renforcer ses attributions matière de supervision et de contrôle
- **la mise en place d'un cadre juridique pour certaines activités jusque-là non encadrées** :
  - **le capital-risque** : adoption de la loi sur le capital risque organisant pour la première fois les activités des organismes de placement en capital risque ;
  - **la gestion déléguée de services publics** : instaurant un partenariat public-privé pour la gestion des services publics (assainissement...)
- **Parachèvement de plusieurs chantiers en cours concernant la législation du travail**

## **Des réformes de grande envergure ayant été réalisées, courant 2007...**

- **Le droit de la propriété intellectuelle** : combler le vide au niveau de certaines activités comme la protection des signes sonores et les marques olfactives
- La réforme du **code des marchés publics, code de procédure civile** en décembre 2007 (introduction pour la première fois de **l'arbitrage international** et la médiation), etc

## **...Des réformes de grande envergure qui se poursuivent :**

- **La réforme sur la fiscalité** (IS de 35 à 30%; IR 38% à l'horizon 2010; fiscalité locale)
- **La réforme du code de procédure civile (arbitrage + conciliation)**
- **Relance du programme des privatisations** dès 2009
- **La signature d'autres accords de Protection et de promotion des Investissements : «63 APPI»**

## Constat de la décennie en cours (2000)

- **Durant cette période : ouverture manifeste de l'économie marocaine notamment dans les domaines économiques et financiers qui lui ont permis de créer un environnement économique propice pour attirer les capitaux étrangers**
- **La Moyenne annuelle des IDE durant la décennie en cours (2000-2006) est de plus de 13 Mds de U.S \$ (soit une moyenne de 2 Mds de U.S \$/an, soit 4 fois la moyenne de la décennie précédente 90 et 20 fois la décennie 80)**

**Cependant, cette performance ne doit pas masquer le fait que la hausse majeure des IDE, durant le début de la décennie 2000, est dû principalement aux opérations de privatisations (jusqu'à 2004)**

## II- Résultats et perspectives

### Indicateurs de bonne performance de l'Économie marocaine

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008 (prév)
<b>PIB réel</b>	6,3%	3,3%	6,1%	5,2%	2,4%	8,0 %	2,3%	6%
<b>PIB réel non agricole</b>		2,8%	4,3%	4,7%	4,8%	5,2%	5,9%	5,7%
<b>Inflation</b>	0,6%	2,8%	1,2%	1,5%	1%	3,3 %	2,1%	4,2%
<b>Déficit budgétaire (En pourcentage du PIB)</b>	-2,6%	- 4,2%	- 4,4%	- 4,1%	- 5,2%	-2,1%	-2,4%	-2,4%
<b>Taux de chômage</b>		11,6%	11,4%	10,8%	11,1%	9,7%	9,7%	9,3%
<b>Réserves en devise (en Milliards de US \$)</b>		10,00	13,71	16,29	16,08	19,97	23,61	26,11
<b>Recettes d'IDE (en Milliards US \$)</b>	2,87	0,53	2,43	1,07	3	2,96	4,7	4
<b>Part des IDE dans les privatisations</b>	71,90%	0	60,8%	0	24,9%	15,8%	6%	0

### Résultats

#### Effets positifs appréciables sur l'ensemble des secteurs :

- ➔ Les réformes engagées ainsi que l'ouverture de nombreux secteurs aux investissements étrangers ont permis une très nette augmentation des IDE au Maroc et par le Maroc ;
- ➔ Développement d'entrepreneuriat local ;
- ➔ Création de postes d'emplois ;
- ➔ Développement de sous secteurs et certaines activités (aéronautique, outsourcing, tourisme de santé....)
- ➔ Mobilité des capitaux, flux d'IDE de + en + important

**Pour parer à la volatilité des opérations de privatisations, nécessité d'adopter des nouvelles politique sectorielles pour attirer les IDE productifs + adoption de nouveaux textes**

### **Perspective n°1 :**

**Adoption de nouvelles politiques sectorielles**

### Plan « Émergence » (Secteur de l'Industrie): Un plan qui commence à porter ses « fruits »

- ➔ **Offshoring** : - Offrir des sites clés en main. Marchés ciblés: France, Espagne, Suisse et Bénélux. Zones CASANEARSHORE (50 ha, 430 M USD pour la 1<sup>ère</sup> tranche déjà opérationnelle),  
TECHNOPOLIS (300 ha, 400 M USD), Fès, Marrakech et Oujda
  - développement de logiciels, la gestion d'infrastructures et les relations clients
- ➔ **Automobile** : Site dédié « Automotive City» + Alliance Renault-Nissan annonce un investissement d'1 Mds d'euros (Convention cadre du 1<sup>er</sup> Septembre 2007): 400.000 véhicules/an dont 90% à l'export à terme
- ➔ **Aéronautique** : + de 30 entreprises installées : EADS, Safran, Souriau, Creuzet...
- ➔ **Électronique de spécialité**: Site dédié «Electronic City» localisé du côté de TFZ
- ➔ **Biotechnologie**

### Tourisme

- **Le plan horizon 2010** : Vise la mise en place des capacités nécessaires pour accueillir 10 millions de touristes à l'horizon 2010 (actuellement 6,5 M);
- **Plan azur** : **6 stations touristiques balnéaires portent sur 3.000 ha et un investissement de 4 Mds d'euro. Sur les 6 stations, toutes ont déjà été concédées à des investisseurs étrangers** (Kezner, Colony Capital, FADESA, Thomas&Piron, etc.)
- **Vision 2020**

### Artisanat

- **La vision 2015** : création de 117.000 postes d'emploi, augmentation de la production annuelle du secteur de 10 milliards de dirhams à 24 milliards, amélioration du niveau de ses exportations annuelles qui passeront de 700 millions de DH à 7 milliards
- Structuré en 6 filières : « la décoration, la bijouterie, l'ameublement, l'habillement, l'architecture et les produits du terroir ».

### Agriculture

#### Le plan « *Maroc Vert* » (2008-2018):

- nécessité de promouvoir l'investissement privé, accompagné si nécessaire de l'aide publique, libérer 700.000 hectares et privatiser la gestion de l'eau, à travers le financement de 700 à 900 projets d'un coût total de 10 à 15 milliards de DH annuellement
- création d'un comité ministériel de pilotage et d'une agence spéciale de développement (ADA) pour assurer la mise en oeuvre de cette stratégie et servir d'interlocuteur pour les investisseurs sociaux et privés.

**Perspective n° 2 :**

**Adoption de nouveaux textes**



## **Agence Marocaine de Développement des Investissements (ADI) loi n°41-08**

- mise en oeuvre de la politique nationale en matière d'investissements
- prospection et le démarchage des investisseurs potentiels
- développer des zones d'activités dédiées aux secteurs de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies
- d'assurer le secrétariat de la commission des investissements présidée par le Premier ministre
- désigner ses représentants à l'étranger

## Projet de code général de l'investissement

- Remplace la charte actuelle
- Reprend les dispositions générales en matière d'investissement prévues dans le droit positif marocain (pour faire face aux éparpillements des textes actuellement)
- Introduit des dispositions de droit international (TNP, TN, etc.)
- Apporte de nouvelles définitions à l'investissement, investisseur, etc.
- Droits/Obligations État et de l'investisseur
- Consacre les incitations actuelles + droit de cumul
- Chapitre sur le règlement des différends
- Absence de référence à liste positive/négative

## Conclusion

Le Maroc a entamé des réformes de sa réglementation des investissements depuis des décennies afin d'intégrer son économie nationale dans son environnement international.

Le **Taux d'ouverture** qui traduit le degré d'intégration de l'économie nationale dans son environnement international, est passé de **49,5 % en 1997 à 62 % en 2007**.

Le Maroc a la ferme intention de poursuivre le parachèvement de la réforme de son cadre juridique de l'investissement pour plus d'ouverture et de libéralisme de son économie.

Cette réforme sera toujours d'actualité et compte sur le soutien d'organisations internationales, à l'instar de l'OCDE (dont le programme avec MENA), CNUCED (dont le programme de réforme des textes juridiques en matière d'investissement ) ou la Banque Mondiale pour mener à bien cette mission.



# Merci

[www.invest.gov.ma](http://www.invest.gov.ma)



Investir au Maroc